

Euthanasie, suicide assisté, SPCJD : existe-t-il une bonne solution ?

Podcast écrit et lu par Thibaut Ponamalé

Choisir la date de sa mort, comment et dans quelle situation on souhaite partir... c'est un sujet qui suscite des débats intenses dans la société. Mais qu'est-ce qui se cache exactement derrière les expressions d'euthanasie et de suicide assisté ?

Salut, c'est Thibaut Ponamalé et cette semaine dans Futura Flash, on fait le point sur le futur projet de loi sur la fin de vie.

[Le thème de Futura News décliné sur un style hip hop.]

Lorsqu'un patient est victime d'une souffrance psychologique ou physique intense et continue, ou encore qu'il est piégé dans un coma depuis des années, on peut être tenté de recourir à l'euthanasie ou au suicide assisté pour lui permettre d'accéder à une mort digne et sans douleur. Le suicide assisté, ça consiste à fournir au patient un cadre et des outils qui lui permettent de se donner la mort alors qu'il est pleinement conscient et en possession de ses esprits. Dans le cas de l'euthanasie, par contre, c'est le corps médical qui effectue la mise à mort à la demande du patient – ou si besoin de sa famille. Et sans surprise, ces méthodes font l'objet de débats enflammés.

Actuellement, la loi française ne permet pas de recourir à l'une ou l'autre de ces solutions, mais lui préfère la SPCJD, la sédation profonde et continue jusqu'au décès. Le patient ou la patiente est endormie, et on cesse de l'alimenter et de l'hydrater. Si cette forme d'euthanasie passive, pour éviter l'acharnement thérapeutique, peut sembler être une alternative intéressante, elle n'est pas toujours aussi douce qu'il y paraît. Pourquoi ? Parce qu'il est très difficile de savoir exactement quelle est la bonne dose de sédatif à administrer, et une fois que le patient est sous sédation, même trop légère, il devient impossible pour lui ou pour elle d'exprimer sa souffrance au personnel médical.

Il y a quelques années, la Youtubeuse Manon Bril s'est ouverte sur les derniers jours de sa mère, sous SPCJD. Alors que les médecins la pensaient inconsciente, Manon a été choquée d'entendre sa mère lui répondre alors qu'elle lui posait mécaniquement une question. Coincée dans un corps de souffrance, qui convulsait encore, gémissait et pleurait, affamée et déshydratée, comme beaucoup d'autres patients sous SPCJD, elle aurait connu plusieurs jours de calvaire avant de mourir.

Alors bien sûr, ça ne se passe pas comme ça pour tout le monde, mais on le voit, cette solution a besoin d'être améliorée. Pour ce faire, Emmanuel Macron a récemment annoncé l'examen d'un projet de loi baptisé « le modèle français de fin de vie ». S'il est adopté, il offrirait la possibilité d'une aide à mourir, dans des conditions très strictement encadrées.

Le processus débutera par la demande du patient. On prendra en compte son état de santé en détail pour mieux cerner l'origine, l'intensité et la durée de sa souffrance, ainsi que les

potentielles options thérapeutiques à sa disposition. Cette demande devra être renouvelée deux jours après la première, puis suivie d'une évaluation médicale de deux semaines. La confirmation de la demande sera requise sur une période minimale de deux jours. Et une fois la validation obtenue, le produit létal pourra être administré par le patient lui-même, un paramédical ou un proche désigné.

La réforme proposée modifiera la loi Claeys Leonetti de 2016, qui avait permis la mise en place de la SPCJD, en excluant toutefois les patients condamnés à moyen ou long terme.

Le projet de loi qui sera bientôt débattu vise donc à inclure une plus large portion de patients, tout en établissant un cadre strict. Notre vision de la mort et de comment partir paisiblement est en train d'évoluer, et il est important que nous prenions tous et toutes part au débat. Alors vous, qu'en pensez-vous ? Quelles seraient les meilleures approches pour garantir une fin de vie digne et sans souffrance ? Donnez-nous votre avis en commentaire. Quant à moi, je vous donne rendez-vous la semaine prochaine pour un nouvel épisode de Futura Flash.